

la brève

LETTRÉ D'INFORMATION BIMENSUELLE
1^{ER} DÉCEMBRE 2018 / N°385

U2P
union
des entreprises
de proximité

LES TERRITOIRES ATTENDENT DES RÉPONSES CONCRÈTES

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Même si le Président de la République a bien pris soin d'exprimer sa compréhension à l'égard de la colère des Gilets jaunes, même s'il a annoncé une grande concertation de terrain sur la transition écologique et sociale, et même si l'U2P partage une partie des objectifs de long terme fixés par Emmanuel Macron, force est de constater qu'aucune réponse immédiate et concrète n'a été apportée aux Français qui ont manifesté dans le cadre du mouvement des Gilets jaunes (voir p. 2).

Force est de constater qu'aucune réponse immédiate et concrète n'a été apportée aux Français qui ont manifesté dans le cadre du mouvement des Gilets jaunes

La situation est d'autant plus préoccupante qu'au-delà de la hausse des prix des carburants, aucune mesure nouvelle n'est envisagée pour aider les Français dans la transition énergétique de leurs logements, ni pour encourager les professionnels dans l'évolution de leur flotte de véhicules

utilitaires. À cela il faut ajouter les baisses de chiffre d'affaires substantielles qui ont été constatées à la suite des blocages et bientôt la collecte de l'impôt sur le revenu à la source qui va mettre en lumière le poids démesuré des prélèvements obligatoires dans notre pays. Au total, le risque d'emballlement du mécontentement est important.

L'objectif sera de proposer des solutions concrètes adaptées à chaque territoire au profit du tissu économique et social local

L'U2P constate avec regret que les pouvoirs publics ont laissé s'installer

dans le pays une fracture territoriale et sociale. Ce ne sont pas des grandes messes, fussent-elles régionales, qui permettront de rétablir la confiance. C'est pourquoi l'U2P envisage de prendre une initiative visant à placer les entreprises de proximité, qui sont présentes en tous points du territoire, au centre d'une concertation avec tous les acteurs locaux (chefs d'entreprise, salariés, consommateurs, élus...), à l'instar de la démarche de revitalisation des centres-villes et centres-bourgs qu'elle a engagée à l'occasion du salon des maires. L'objectif sera de proposer des solutions concrètes adaptées à chaque territoire au profit du tissu économique et social local. ■

Alain Griset



Suivez l'actualité de l'U2P sur **Twitter** et **Facebook** et abonnez-vous à la lettre d'information sur u2p-france.fr, rubrique « Recevez l'actualité de l'U2P »

P. 2
Gilets jaunes : l'U2P partage le mécontentement mais appelle à ne pas pénaliser les entreprises de proximité

P. 3
Revitalisation : l'U2P intensifie son action en faveur des centres-villes et des centres-bourgs

L'U2P PARTAGE LE MÉCONTENTEMENT MAIS APPELLE À NE PAS PÉNALISER LES ENTREPRISES DE PROXIMITÉ

GILETS JAUNES

Avec l'ensemble des représentants de l'économie de proximité, l'U2P est très attentive aux revendications des Gilets jaunes et comprend l'exaspération exprimée par de nombreux Français mais alerte sur les risques que les manifestants font peser sur les artisans, les commerçants et les professionnels libéraux.

Présente au ministère de l'Économie lundi 26 novembre et lundi 3 décembre pour évaluer les conséquences du mouvement des Gilets jaunes sur les entreprises et convenir des mesures nécessaires, l'U2P, représentée successivement par les vice-présidents Michel Chassang puis Bernard Stalter, a signalé d'importantes pertes de chiffre d'affaires par les entreprises de proximité pouvant aller jusqu'à 50 % dans les zones de blocage.

Les entreprises de proximité ont signalé d'importantes pertes de chiffre d'affaires, jusqu'à 50 % dans les zones de blocage

Plusieurs causes sont à l'origine de ces baisses : la raréfaction des clients gênés dans leurs déplacements ; les difficultés d'approvisionnement, de livraisons ou d'accès aux chantiers ; la fermeture des entreprises

pour éviter les dégradations.

La situation est d'autant plus regrettable qu'une partie de ces pertes est définitive, notamment s'agissant des denrées périssables invendues.

L'U2P a fait plusieurs demandes à Bruno Le Maire visant à accompagner le plus efficacement possible les entreprises de proximité ainsi fragilisées :

- report de charges fiscales et sociales, délais de paiement supplémentaires, et annulation des pénalités et majorations de retard ;
- accélération des dossiers d'indemnisation par les assurances ;
- intervention auprès des banques afin qu'elles accordent des facilités de paiement et de dépassement de découvert ;
- réactivation du dispositif d'aide au redémarrage pour les entreprises ayant connu des dégradations.

En outre, l'attention du gouvernement a été attirée sur la nécessité de lever tous les freins à l'activité des entreprises, en particulier dans la perspective du week-end, du 1^{er} décembre, qui est traditionnellement une période de forte consommation.

Enfin, l'U2P a souligné le risque d'une triple peine que beaucoup d'entreprises de proximité auront du mal à supporter : hausse du coût de l'énergie qui touche plus directement les petites entreprises, baisse des ventes liée à une perte de pouvoir d'achat des consommateurs, et collecte de l'impôt



© Ph. Bette / France 3

À Givors, le 17 novembre, alors que des Gilets jaunes bloquaient l'autoroute entre Lyon et Saint-Étienne, certains d'entre eux ont appelé à laisser passer « ceux qui travaillent ».

sur le revenu par les entreprises à compter du 1^{er} janvier 2019, avec la charge administrative et financière que cela va engendrer.

Plus largement, en dépit de baisses de charges salariales pour dynamiser la croissance, le sentiment que les prélèvements obligatoires augmentent est assez largement partagé, notamment au sein des entreprises de l'artisanat, du commerce alimentaire de proximité et des professions libérales. La hausse des prix des carburants pèse ainsi lourdement sur leur trésorerie.

Le sentiment que les prélèvements obligatoires augmentent est assez largement partagé, notamment au sein des entreprises de l'artisanat, du commerce alimentaire de proximité et des professions libérales

Pour autant, l'expression de

ces mécontentements ne doit pas pénaliser les entreprises.

Qu'il s'agisse de s'approvisionner, d'accéder aux chantiers, de transporter des personnes, de livrer les marchés, d'honorer des rendez-vous avec des patients... Les chefs d'entreprise de proximité et leurs salariés ont un besoin impératif de se déplacer, le plus souvent avec leur véhicule. Dès lors l'U2P appelle les Gilets jaunes à cesser toute action de blocage qui conduirait à mettre en danger ces entreprises. Poursuivre sur cette voie serait en effet de nature à ralentir l'activité économique, alors que la reprise demeure encore trop fragile.

Alain Griset, président de l'U2P, a indiqué : « Nos entreprises sont totalement concernées par la hausse des prix des carburants et je comprends le mécontentement exprimé par les Gilets jaunes. Néanmoins la pire serait d'organiser un blocage de l'économie et d'aggraver la situation générale. » ■

L'U2P INTENSIFIE SON ACTION EN FAVEUR DES CENTRES-VILLES ET DES CENTRES-BOURGS

REVITALISATION Avec la volonté d'interpeller les maires et l'ensemble des élus territoriaux sur l'impérieuse nécessité de revitaliser les centres-villes et centres-bourgs, l'U2P a investi le Salon des Maires du 20 au 22 novembre.

L'objectif était de souligner que les entreprises artisanales, commerciales et libérales sont l'âme et le moteur des territoires et doivent être associées à toutes les initiatives visant à relever les défis de ces territoires : vitalité économique, développement de l'emploi, lien social, aménagement du territoire, attractivité touristique, développement durable...

Ainsi, l'U2P a réuni le temps

d'une conférence un panel inédit d'acteurs publics, d'experts, de chefs d'entreprise et d'élus.

Côté diagnostic, une enquête U2P/I+C a été menée auprès d'un panel de 6 200 chefs d'entreprise de proximité. Ils sont 79% à déclarer que l'offre en équipements du centre de leur commune a disparu, diminué ou stagné au cours des vingt dernières années. Dans les secteurs de l'hôtellerie-restauration ou de l'artisanat du bâtiment, près d'un tiers d'entre eux se disent même menacés par la dévitalisation de leur centre-ville.

Parmi les facteurs de dévitalisation avancés, près de la moitié cite la concurrence des zones d'activité commerciale périphériques ainsi que les difficultés de stationnement en

« JE LANCE UN APPEL SOLENNEL AUX ÉLUS, AUX COLLECTIVITÉS ET À L'ENSEMBLE DES ACTEURS DE L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ : NOUS DEVONS JOINDRE NOS FORCES ET TRAVAILLER ENSEMBLE POUR LEVER TOUS LES OBSTACLES À LA RECONQUÊTE DES CENTRES-VILLES ET DES CENTRES-BOURGS PAR LES ARTISANS, LES COMMERÇANTS ET LES PROFESSIONNELS LIBÉRAUX, DONT NOS CONCITOYENS ET NOS TERRITOIRES ONT PLUS QUE JAMAIS BESOIN. »

Alain Griset, Président de l'U2P



Sabine Basili, chargée pour l'U2P du groupe de travail sur la revitalisation des centres-villes et des centres-bourgs, a ouvert la conférence.

centre-ville. Les contraintes de mise au norme, les logements inadaptés ou l'ouverture des grandes surfaces le dimanche figurent aussi parmi les causes pointées du doigt par les chefs d'entreprise. Plus inquiétant encore, 41 % d'entre eux s'estiment abandonnés par les pouvoirs publics, une proportion qui augmente sensiblement dans l'artisanat du bâtiment (56 %), le commerce alimentaire de proximité (58 %) ou l'artisanat des services (55 %).

Plusieurs expériences locales positives de revitalisation ont été présentées au cours de la conférence et serviront de référence pour les initiatives à

venir.

Cette conférence a également permis de faire un large tour d'horizon des nombreux partenaires publics et privés susceptibles d'apporter leur concours à toute initiative de revitalisation.

Ce temps d'échanges a constitué le point de départ d'un prochain appel à projets destiné aux 115 U2P de région et de département, qui ont pour mission d'imaginer et d'identifier partout sur le territoire des initiatives de revitalisation que l'U2P nationale pourra ensuite accompagner.

Le compte-rendu est disponible en intégralité sur u2p-france.fr. ■

L'AMF ET LA CGAD SIGNENT UNE CONVENTION DE PARTENARIAT

PARTENARIAT Le rôle essentiel des entreprises alimentaires de proximité au sein de la vie locale a conduit l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité

(AMF) et la Confédération Générale de l'Alimentation en Détail (CGAD) à conclure le 13 novembre dernier une convention de partenariat. Les entreprises alimentaires de proximité participent à la vitalité des centres-villes et à l'attractivité des territoires. Elles contribuent tout particulièrement au lien social et permettent, de par la nature même de leur activité, le maintien des populations.

La CGAD et l'AMF souhaitent ainsi

partager et promouvoir des expériences réussies d'implantation ou de maintien de commerces alimentaires de proximité, ainsi que des initiatives et bonnes pratiques en matière d'alimentation durable. Selon Joël Mauvigney, président de la CGAD : « Notre objectif avec cette convention, est de dynamiser les territoires et de renforcer les liens entre élus locaux et entreprises alimentaires de proximité. » ■

AGENDA

3 décembre

Entretien du président et du secrétaire général de l'U2P avec Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances.

Participation du président de l'U2P aux 3^e « Rendez-vous de l'Artisanat ».

5 décembre

Participation du président, du vice-président Michel Chassang et du secrétaire général de l'U2P à une réunion bilatérale sur la réforme des retraites avec Jean-Paul Delevoye, Haut-commissaire à la réforme des retraites.

6 décembre

Entretien du président et du secrétaire général de l'U2P avec Sylvain Maillard, député.

7 décembre

Participation du président et du secrétaire général de l'U2P au congrès de l'UNAPL à Paris.

Entretien du président et du secrétaire général de l'U2P avec le président, Geoffroy Roux de Bézieux, et le directeur général du MEDEF.

11 décembre

Interventions du président et des vice-présidents CAPEB, CGAD et CNAMS de l'U2P à la réunion des présidents U2P de CMA.

Entretien du président et du secrétaire général de l'U2P avec Denis Sommer, député.

12 décembre

Réunion du Conseil National de l'U2P.

13 décembre

Participation du président, du vice-président Michel Chassang et du secrétaire général de l'U2P à la restitution des travaux préparatoires à la réforme des retraites.

BRÈVES

France Compétences au centre de l'alternance. D'après le projet de décret fixant les modalités de ventilation annuelle des fonds de la formation et de l'alternance par France Compétences, 10 % à 20 % des ressources collectées à son profit seront affectés au compte personnel de formation, 5 % à 10 % iront aux opérateurs de compétences (OPCO) pour financer le plan de formation des entreprises de moins de 50 salariés, 5 % à 10 % seront orientés vers les futures commissions paritaires interprofessionnelles régionales (CPIR) amenées à remplacer les Fongecif, et 1 % à 3 % financeront le conseil en évolution professionnelle. L'alternance (apprentissage et professionnalisation) se verra ainsi octroyer entre 64 % et 72 % des fonds de France Compétences. Une partie de cette enveloppe sera attribuée aux régions pour assurer la péréquation inter-CFA et les investissements.

Enfin un vrai cadre pour Airbnb.

La loi Elan instaure un dispositif de sanctions avec des amendes pouvant aller jusqu'à 50 000 euros par an et par logement pour les plateformes et 10 000 euros pour les loueurs qui ne respecteraient par leurs obligations relatives à la location de courte durée. Il s'agit d'une évolution positive dans la mesure où elle oblige les acteurs du marché à se mettre enfin en conformité et supprime les distorsions de concurrence à l'égard de l'hôtellerie.

Moins de défaillances, plus d'entreprises.

Fin août, les défaillances d'entreprises tombaient à 53 323 sur un an, en baisse de 4,1 %. Dans le détail, les secteurs qui connaissent le plus fort recul du nombre de défaillances sont l'agriculture (-9,2 %), l'industrie (-7 %)

et la construction (-6 %). Par ailleurs les créations d'entreprises progressent de 4,3 % en octobre selon l'Insee, et les entrepreneurs ont une très forte prédilection pour les micro-entreprises (+8,4 %) par rapport aux entreprises classiques (+0,8 %).

Top départ aux activités sociales, culturelles et sportives (ASC) dans l'artisanat.

À l'occasion de la 7^e réunion nationale des représentants des commissions paritaires régionales interprofessionnelles de l'artisanat (CPRIA), les partenaires sociaux, représentés par Laurent Berger (CFDT), François Hommeril (CFE-CGC), Marcel Blondel (CFTC), Fabrice Angéi (CGT) et Alain Griset (U2P), rejoints depuis par le représentant de la CGT-FO, ont signé un accord permettant la mise en place d'un dispositif d'activités sociales, culturelles et sportives au bénéfice des salariés des entreprises couvertes par le champ de l'accord du 12 décembre 2001. Ce dernier actait la création des CPRIA, dont l'approche innovante permet au dialogue social de se nouer hors du cadre des entreprises. ■



Michel Beaugas (CGT-FO), Marcel Blondel (CFTC), Laurent Berger (CFDT), Alain Griset (U2P), François Hommeril (CFE-CGC) et Fabrice Angéi (CGT) sur scène, lors de la 7^e réunion nationale des CPRIA

© Ph. Chaumon, Cocktail Samité / U2P